

Lectures

Les comptes rendus

/

2014

Association nationale des études féministes, *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc*

CÉCILE THOMÉ



ANEF (dir.), *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc*, Paris, La Dispute, coll. « Le genre du monde », 2014, 225 p., ISBN : 978-2-84303-248-6.

Texte intégral

PDF

- 1 L'Anef (Association nationale des études féministes) entreprend ici de répondre à un défi double : tracer un tableau détaillé des études féministes et sur le genre en France, mais aussi faire un état des inégalités de genre dans l'enseignement supérieur français. Ce vaste programme s'appuie sur une grande variété de sources : quantitatives et qualitatives, locales, nationales et internationales, universitaires et ministérielles, etc. Il pose en particulier la question de l'institutionnalisation de la recherche et des enseignements sur le genre ainsi que

celle des moyens pour lutter contre le « plafond de verre » et le harcèlement sexuel (principalement subi par les femmes) au sein de l'université française. Les auteures proposent ainsi, au fil de la lecture, dix propositions d'« orientations stratégiques » autour de différents axes : le partenariat recherche-pouvoirs publics, les enseignements et leur recensement, la diffusion des savoirs, les inégalités et enfin les violences sexistes et sexuelles.

- 2 L'ouvrage s'ouvre sur un panorama de l'évolution du champ des études de genre, depuis les premiers travaux militants jusqu'à l'institutionnalisation universitaire, et replaçant le cas français dans un cadre international. C'est ainsi dans les années 1980-1990 que ces études ont progressivement accédé à une certaine visibilité, avec la création de l'Anef en 1989, celle d'un réseau universitaire et d'une association de jeunes chercheurs et chercheuses entre 2000 et 2003 (respectivement, le RING¹ et EFiGiES²), celle enfin du premier poste fléché « genre », ouvert au recrutement en 2005. Cependant, la France accuse toujours un retard certain, en particulier par rapport aux pays anglo-saxons. Les auteures notent aussi une particularité nationale, celle du « fossé » qui s'est progressivement creusé entre les études féministes (terme qui reste stigmatisé dans le monde universitaire) et la démarche militante, comme si la légitimation du champ rendait impossible toute collaboration entre ces deux sphères.
- 3 Est ensuite abordée la question du fonctionnement français du « triangle de velours »³ (expression formée à partir du « triangle de fer », désignant un sous-système politique aux acteurs identifiés et stables, et du « ghetto de velours », qui se réfère à la place limitée faite aux femmes dans les entreprises). Les trois pointes de ce triangle représentent respectivement les « fémocrates » (sphère politique), les organisations de femmes (sphère militante) et les universitaires (sphère scientifique). Toutes les actrices du triangle cherchent à faire avancer le droit des femmes à différentes échelles : au niveau européen, en promouvant des politiques pour l'égalité ; au niveau national, en mettant par exemple en place les lois sur la parité ; enfin, au niveau local ou sectoriel, en luttant contre les inégalités dans le monde de l'art et de la culture, comme le font les antennes régionales de l'association H/F. Les auteures soulignent bien que ce triangle de velours est moins efficace en France qu'il ne l'est dans d'autres pays, en particulier car les organisations de femmes sont sous-représentées dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'égalité. Au niveau universitaire, le genre est depuis 2011 un des « grands défis » interdisciplinaires pour le CNRS, mais il n'est présent que depuis très récemment (2012) dans les appels à projet de l'ANR⁴. Le triangle français a pourtant fait la preuve de son efficacité, notamment par la réalisation en 2000 de l'enquête Enveff⁵.
- 4 L'ouvrage pose ensuite la question des enseignements sur le genre dispensés dans les établissements d'enseignement supérieur, en soulignant en particulier qu'ils restent éparpillés et surtout mal identifiés, donc difficiles à recenser. Cette question du recensement est centrale pour parvenir à une idée juste du développement du champ en France, dans une optique de connaissance mais aussi de reconnaissance. Plusieurs tentatives de recensement ont déjà eu lieu : la première, en 1989, à l'initiative de l'Anef, suivie en 2003 par le « premier recensement national des enseignements et des recherches sur le genre en France » (RG1). Le second (RG2) a été effectué en 2008 et le troisième (RG3), en

cours, doit conduire à la constitution d'une plateforme de consultation interactive et ouverte. Ces recensements posent de nombreuses questions : à qui faut-il s'adresser pour connaître les cours dispensés ? Quels types d'enseignements prendre en compte (seulement ceux qui portent directement sur le genre, ou aussi ceux qui l'utilisent comme angle d'approche) ? Comment rémunérer les personnes chargées du recensement ? Comment éviter l'obsolescence trop rapide de ces ressources ? Comment les diffuser ? Sur quels supports ? Ces difficultés se retrouvent dans la plupart des pays européens qui font l'objet de la comparaison. Un questionnaire fiable et une base de données actualisée et facilement utilisable restent donc à penser dans le cadre de RG3, mais cela nécessite des moyens financiers et humains plus importants que ceux actuellement à disposition.

5 Une autre question cruciale, en particulier dans le climat actuel, est celle de la diffusion des savoirs sur le genre au sein du monde universitaire, mais aussi vers la société civile. Les auteures recensent six revues et seize collections portant sur les femmes ou le genre, et soulignent bien les difficultés de financement auxquelles elles font face ainsi que l'importance du bénévolat pour assurer leur existence. Plusieurs outils assurent la visibilité du champ : la plateforme généraliste du CNRS JournalBase (dans laquelle les revues liées au genre sont intégrées), différents sites internet spécialisés, et encore le catalogue Genre qui met en lien trois fonds de ressources documentaires sur le genre. La question de l'évaluation des textes scientifiques apparaît aussi cruciale pour la diffusion des études sur le genre. Or, la « démarche militante » liée à ce champ reste trop souvent discréditée, et de nombreuses revues ont du mal à être reconnues comme publications scientifiques. Cela peut ensuite avoir un impact sur les carrières des chercheuses et chercheurs travaillant sur le genre, d'où la proposition de l'Anef de créer une section CNU⁶ Genre. Le rapport souligne aussi la nécessité de former au genre les enseignants du primaire et du secondaire, afin de lutter contre la diffusion dès le plus jeune âge de stéréotypes sexistes (en montrant, à partir de l'exemple de l'IUFM de Lyon, la réussite de telles formations).

6 Le « livre blanc » dresse ensuite un tableau des inégalités professionnelles dans l'enseignement supérieur et la recherche. S'il est aveugle aux inégalités sexuées, le monde académique n'en est pas moins touché par elles à tous les niveaux, même si, depuis le début des années 1980, des lois ont été mises en place pour interdire les discriminations selon le sexe. Ces lois restent néanmoins partielles, et ne concernent pas tous les lieux de pouvoir de l'institution (seuls certains jurys sont par exemple concernés). De plus, si les inégalités sont désormais bien renseignées, les mesures proactives et contraignantes qui permettraient de lutter contre ces inégalités manquent encore.

7 Les différences liées au genre concernent aussi les voies d'orientation choisies (plus de 70 % de femmes dans les filières de lettres ou de langues). L'asymétrie, finement documentée dans l'ouvrage, apparaît très clairement au moment de la réalisation de la carrière professionnelle : ainsi en 2011 on comptait 57,6 % de femmes étudiantes en licence ou master, mais seulement 22,5 % de professeures des universités et 14,8 % de présidentes d'établissements d'enseignement supérieur. La ségrégation (au sein de l'université comme au CNRS) apparaît donc double : horizontale (selon les champs disciplinaires) mais aussi verticale, avec l'existence d'un « plafond de verre ». Les auteures soulignent bien que « [le]

fonctionnement androcentrique de l'institution [...] produit et transmet des savoirs hégémoniquement masculins, qui participent à la marginalisation des femmes et à l'invisibilisation de leurs travaux au sein des institutions scientifiques » (p. 141-142). Ces mécanismes de discrimination s'expliquent en partie par la socialisation sexuée dès l'enfance, et par un mécanisme d'auto-sélection des femmes. Différents dispositifs sont cependant progressivement mis en place pour lutter contre les inégalités (par exemple, désignation de chargé-e-s de mission égalité), mais là encore les moyens manquent.

8 La dernière partie de l'ouvrage, qui porte sur le harcèlement sexuel et les violences sexistes dans l'enseignement supérieur, diffère des précédentes en ce qu'elle s'appuie principalement sur des témoignages, les sources quantitatives étant quasi-inexistantes (si ce n'est quelques chiffres sur les étudiantes dans l'enquête Enveff). Les auteures soulignent bien la difficulté de mettre au jour le harcèlement et les violences dans un univers très hiérarchisé, où la carrière peut dépendre en grande partie de la relation avec le ou la supérieur-e (en particulier dans le cas des étudiant-e-s en thèse). Si des associations (comme le Clashes⁷) jouent aujourd'hui un rôle important, les procès restent aussi rares que les sanctions institutionnelles. Ces violences demeurent taboues dans l'université française, et les dispositifs de lutte contre celles-ci sont peu nombreux : l'ouvrage présente cependant un bilan très éclairant de la CEVIHS (Cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel), mise en place depuis 2008 à l'université Lille 3.

9 Ce « livre blanc » est donc intéressant et nécessaire à de multiples égards : par les nombreuses thématiques qu'il aborde, par la variété et la richesse des sources prises en compte, et par le détail des exemples développés, que ce soit aux différentes échelles (européennes, nationales, locales) ou dans les différents contextes (politiques, universitaires, associatifs). Il permet en outre de mettre en valeur de nombreuses enquêtes récentes (quantitatives et qualitatives) sur le genre ou prenant celui-ci en compte. Le choix de réunir dans un même rapport deux types différents de savoirs liés au genre (les études sur le genre et l'étude du champ universitaire en fonction du genre) peut cependant surprendre, même s'il s'avère utile pour porter un regard global sur « le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche ». La formulation de différentes « orientations stratégiques »⁸ apparaît comme un appel à une mise en pratique politique à laquelle fait écho la préface signée par Simone Bonnafous⁹ et Sabine Fourcade¹⁰. La publication de ce rapport permettra en outre de garder une trace de l'état de la situation en 2013, et rendra plus aisée l'évaluation des évolutions qui devraient avoir lieu dans les années à venir.

Notes

1 Réseau interuniversitaire et interdisciplinaire national.

2 Association de jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, genre et sexualité.

3 Woodward Alison, « Building Velvet Triangles: Gender and Informal Governance », in Christiansen Thomas, Piattoni Simona (dir.), *Informal Governance and the European Union*, Edward Elgar, London, 2004.

4 Agence nationale de la recherche.

5 Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France.

6 Section du Conseil national des universités, instance nationale chargée de la qualification des professeur·e·s des universités et des maîtres·ses de conférences.

7 Collectif de lutte antisexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur, constitué en association depuis 2003.

8 On peut en retrouver la liste complète dans le plaidoyer de l'Anef (p. 18 du document).

9 Directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

10 Directrice générale de la cohésion sociale, Déléguée interministérielle aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, Ministère des Droits des femmes.

Pour citer cet article

Référence électronique

Cécile Thomé, « Association nationale des études féministes, *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2014, mis en ligne le 25 juin 2014, consulté le 27 juin 2014. URL : <http://lectures.revues.org/15040>

Rédacteur

Cécile Thomé

Élève de l'ENS de Lyon, agrégée de sciences économiques et sociales, étudiante en master 2 « Genre, politique et sexualité » à l'EHESS.

Articles du même rédacteur

Séverine Mathieu, *L'enfant des possibles. Assistance médicale à la procréation, éthique, religion et filiation* [Texte intégral]

Anne-Laure Garcia, *Mères seules. Action publique et identité familiale* [Texte intégral]

« Les croyances collectives », *L'Année sociologique*, vol 60, n°1, 2010. [Texte intégral]

Droits d'auteur

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors